

*Direction de la sécurité
et de la circulation routières*

**Décision du 3 février 2004 de la Commission nationale
des experts en automobile**

NOR : *EQUS0410124S*

La Commission nationale des experts en automobile, lors de sa réunion du 3 février 2004, a statué en matière disciplinaire (décisions en annexe) :

- M. Arfi (Patrick), expert, a été radié de la liste nationale des experts en automobile à compter du 18 février 2004 ;
- M. Naillod (Jean-Louis), expert, a été radié de la liste nationale des experts en automobile à compter du 4 mars 2004.

Elle a apporté des modifications à la liste annuelle établie pour l'année 2003 (*cf.* annexe).

A cet effet, elle a :

- accepté 74 nouvelles candidatures ;
- rejeté 16 dossiers incomplets ;
- pris acte de la cessation d'activité de 6 experts :

M. Beaudouin (Yann) ;

M. Faure (Nicolas) ;

M. Guesdon (Alain) ;

M. Lorette (René) ;

M. Meline (Edouard) ;

M. Selvi (Jean-Philippe).

*Le
président,
J. Dardel*

*La secrétaire,
A. Prud'Homme*